

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	5 (1959)
Heft:	4
Rubrik:	Nouvelles de Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Institut neuchâtelois a célébré son 20^e anniversaire

L'Institut Neuchâtelois, qui a pour but de maintenir, de développer et d'illustrer le patrimoine culturel du pays de Neuchâtel, a décidé, à l'occasion de son 20^e anniversaire, de créer une catégorie de membres, celle des Membres d'Honneur.

« Il s'agit en l'occurrence, déclara le Colonel Commandant de Corps Louis de Montmollin, ancien Chef d'Etat-major général de l'Armée, Président de l'Institut, de Neuchâtelois fixés le plus souvent hors du canton, dont l'activité rayonnante fait honneur au pays. »

L'Institut a tenu, le 14 mars, une séance solennelle à l'Aula de l'Université de Neuchâtel, à laquelle assistaient le Président du Conseil d'Etat, M. P.-A. Leuba, le chef du Département de l'Instruction Publique, M. Gaston Clottu, le Recteur de l'Université, M. Fiala, ainsi que les représentants des Instituts Genevois, Fribourgeois et Jurassien, et un nombreux public.

Le Président annonça, salué par de vifs applaudissements, que quatre Membres d'Honneur avaient été désignés : M. Philippe Etter, Conseil Fédéral, Le Corbusier, le célèbre architecte chaux-de-fonnier, M. Edgar Bonjour, professeur d'histoire à l'Université de Bâle, et notre collaborateur Robert Vaucher, journaliste à Paris.

Le Colonel de Montmollin fit l'éloge de la longue et fructueuse carrière remplie par ce dernier en qualité de collaborateur et de correspondant de nombreux journaux suisses et étrangers.

Le Président mentionna que, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, un certain nombre de nouveaux membres individuels et collectifs avaient été proposés par le Bureau. La séance fut agrémentée ensuite d'une conférence fort brillante du professeur Jean Gabus, sur les travaux de l'Institut d'Ethnologie de Neuchâtel au Sahara et en Afghanistan et annonça une exposition au Musée d'Ethnographie qui réunira les envois de très nombreux pays sur le thème : « A quoi jouent les enfants du monde. »

Puis, M. Harry Datyner, professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, exécuta au piano des œuvres de Brahms et de Debussy avec une maîtrise et une puissance qui soulevèrent l'enthousiasme des auditeurs.

Ensuite eut lieu à Beau-Rivage un dîner d'une soixantaine de couverts, qui se déroula dans une ambiance très cordiale. Le Président du Conseil d'Etat, M. Pierre-Auguste Leuba, se félicita d'être devenu membre individuel. « Lorsque je vais en France, dit-il, avec ma carte de Président du Conseil d'Etat, je n'impressionne personne. Dorénavant, je mettrai sur ma carte de visite la mention « de l'Institut ». Cela fera beaucoup plus d'effet. »

Après le salut des Instituts-frères par M. Jentzer, Président de l'Institut Genevois, « notre confrère Robert Vaucher, dit « La Feuille d'Avis de Neuchâtel », évoqua de bien savoureux souvenirs qui mirent l'assistance en joie, tandis que le « Journal de Genève » écrit : « Robert Vaucher narra avec humour les souvenirs d'une Europe en guerre, mais où partout des Neuchâtelois disséminés accueillaient un compatriote le plus souvent avec une bouteille de ce vin de Neuchâtel qui a la juste réputation de bien voyager. »

Nouveaux trains « T.E.E. »

Le Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux suisses a pris connaissance d'un exposé concernant le développement satisfaisant du trafic sur le réseau des trains « Trans-Europ-Express », créé en été 1957. Il a décidé d'acheter quatre rames « T.E.E. » électriques à cinq éléments qui seront destinées à relier les parties Nord et Sud du réseau « T.E.E. », c'est-à-dire

Zurich et Milan par le Saint-Gothard d'une part et Paris et Milan par Lausanne et le Simplon d'autre part. Grâce aux plus récentes découvertes de son industrie électrique, la Suisse sera le premier pays du monde à posséder des véhicules électriques de ligne capables de circuler sans interruption avec les quatre systèmes de tension les plus usités en Europe.

La ligne du Saint-Gothard est la plus importante liaison Nord-Sud de l'Europe.

Selon un récent communiqué des chemins de fer fédéraux suisses, les deux tiers de tout le trafic des voyageurs et des marchandises entre le Nord et le Sud de l'Europe passent par les lignes du St-Gothard et du Simplon. La ligne du Saint-Gothard est de loin la plus importante : 4,5 millions de passagers et 4,5 millions de tonnes de marchandises sont transportés en moyenne chaque année. Pendant la haute saison, ce sont jusqu'à 216 trains, avec près de 55.000 tonnes de marchandises, qui passent chaque jour le tunnel.

Excursions en autocars postaux.

Des excursions en autocars postaux peuvent être organisées de n'importe quel endroit de la Suisse pour toute destination en Suisse ou à l'étranger au tarif réduit pour sociétés. Les enfants de 6 à 16 ans voyageant avec une société (en nombre inférieur à celui des adultes) paient la demi-taxe. En ce qui concerne les écoles, groupements et associations de jeunesse, les enfants de 6 à 16 ans bénéficient d'une réduction de 30 % et les enfants de 16 à 20 ans d'une réduction de 20 % sur les tarifs appliqués aux adultes. La participation minimum est de 20 adultes ou 25 enfants. La gratuité de transport est accordée aux guides ou surveillants à raison d'un pour cinquante voyageurs. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office national du Tourisme, 37, bd des Capucines.

Le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

Le percement proprement dit du tunnel n'a pas encore commencé sur le versant Nord, — alors que le chantier est ouvert depuis des mois

sur le versant italien —, mais de grands travaux sont déjà en cours depuis le village de Bourg-St-Pierre, à l'altitude de 1.650 m. Une route couverte, entièrement nouvelle, est en construction ; elle aura une longueur de 5 km. 5 et aboutira à l'entrée du tunnel, près de la Cantine de Proz. Quant au tunnel lui-même, sa longueur ne sera que de 5 kilomètres 855, ce qui est fort peu, et rendra son passage possible à tous les conducteurs. Sur le versant italien, une nouvelle route, couverte, va également être aménagée, qui évitera le village de St-Rhémy.

Lac Léman.

La Compagnie générale de navigation sur le lac Léman annonce la mise en marche, à partir de Pâques, de nombreux services dans toutes les directions.

Motels suisses.

Il existe actuellement en Suisse 15 motels installés dans les régions suivantes :

Lac Léman : Miès (15 lits), à 10 km. de Genève, route de Lausanne ; Préverenges (30 lits), à 11 km. de Lausanne, route de Genève.

Valais : Charrat (20 lits), à 5 km. de Martigny, route de Sion.

Berne : Muri (40 lits), à 3 km. de Berne, route de Thoune ; Interlaken (21 cabines de 2 à 4 lits), en face du débarcadère du lac de Brienz ; Faulensee (40 lits), lac de Thoune, à 2 km. de Spiez, route d'Interlaken.

Nord-Ouest : Olten-Hauenstein (72 lits), sur la route qui, par le col du Hauenstein (695 m.) conduit à Bâle.

Suisse Centrale : Sachseln (100 lits), à 27 km. de Lucerne, route du Brunig ; Sihlbrugg (14 chambres à 2 lits, 4 chambres à 3 lits), à 20 km. de Zurich, route de Zoug.

Nord-Est : Ragaz (80 lits), à la sortie de la station, route de Coire.

Tessin : Losone (92 lits), entre Locarno et Ascona ; Vira-Magadino (96 lits), sur le lac Majeur, en face de Locarno ; Agno-Lugano (8 chambres à 2 lits), à 5 km. de Lugano, route de Varese ; Vezia (34 chambres à 2 lits, 10 chambres à 4 lits), à 3 km. au Nord de Lugano, route de Bellinzona ; Ponte-Tresa (55 lits), à 11 km. de Lugano, à la frontière italienne.

Maurice Zermatten reçoit le « Grand Prix Catholique de Littérature » qui le consacre sur le plan international

Un jury prestigieux qui compte notamment quatre membres de l'Académie française, MM. François Mauriac, Daniel Rops, Robert d'Harcourt, le duc de Lévis Mirepois, ainsi qu'un membre de l'Institut, M. Gabriel Marcel, et que préside Mme Jeanne Ancelet-Hustache, se réunit chaque année à Paris pour attribuer le « Grand Prix catholique de la littérature ».

Ce prix, qui intéresse tous les écrivains catholiques de langue française, n'est autre qu'une continuation, sous un nom plus explicite, de l'ancien « Prix du Renouveau français », créé en 1946 et dont furent lauréats des écrivains aussi notoires que Raïssa Maritain, Henri Queffelec, Pierre-Henri Simon, Georges Bordone et Elisabeth Barbier.

Récemment, le jury réuni à Paris attribuait le Grand Prix catholique de littérature à notre ami Maurice Zermatten pour son beau roman *La Fontaine d'Aréthuse*.

Cette consécration parisienne de Maurice Zermatten, sous les flashes des reporters et les caméras de la télévision française, arrive à son heure, après que l'Université de Fribourg lui a décerné, le 15 novembre 1958, le titre de docteur *honoris causa*, la plus haute distinction littéraire qui puisse être accordée en Suisse.

Maurice Zermatten méritait assurément les flatteuses distinctions dont il vient d'être l'objet, et nous nous en réjouissons d'autant plus qu'il incarne en sa personne et dans son œuvre au moins trois de nos cantons romands.

Né en 1910 à Saint-Martin, dans le val d'Hérens, il est Valaisan par toutes les fibres de son être. Mais c'est au canton de Fribourg qu'il doit sa formation intellectuelle. En dehors des années d'école primaire dans son village natal, où son père était instituteur, il a vécu toute sa jeunesse à Fribourg : ce fut d'abord l'internat, puis l'Université, et enfin... le mariage avec une charmante compagne dont nous disons en Valais qu'il a eu deux fils, sans compter quatre filles.

Mais le fait capital de sa vie intellectuelle demeure la rencontre de Maurice Zermatten avec l'œuvre de C.-F. Ramuz. C'est chez l'écrivain vaudois qu'il découvrit ce qu'il cherchait obscurément : une peinture forte et vraie des gens du Valais. Et l'on devine l'enthousiasme du jeune étudiant de Fribourg : ne fallait-il

pas qu'il dise, lui aussi, ce qu'il savait du Vieux Pays ?

Ce fut, à vingt-quatre ans, son premier roman, *Le Coeur inutile*, bientôt suivi des *Nourritures valaisannes*. Vint la guerre, et sans doute parce que le drame entourait la Suisse et la pénétrait de toutes parts, son œuvre se fit plus tragique et plus noirs les titres de ses romans : *La Colère de Dieu*, *Le Sang des Morts*.

La paix apporta au Valais l'ère atomique. Comme dans les terres d'Islam, les structures sociales traditionnelles de ce pays éclatent sous les charges des explosifs qui font sauter les rocs : là pour forer les puits de pétrole, ici pour creuser les galeries et poser les fondements des grands barrages. Un monde nouveau est enfanté dans la joie et dans la douleur. Dans les larmes aussi.

Ce sont surtout ces larmes et cette douleur qu'expriment les deux derniers romans de Maurice Zermatten, *Le Lierre et le Figuier*, et *La Fontaine d'Aréthuse*.

Le barrage est désormais présent dans son œuvre, qu'angoisse le spectacle d'une humanité naguère primitive et désormais emportée aux vents du siècle. Dans *Le Lierre et le Figuier*, l'amour conjugal se trouve sali. Dans *La Fontaine d'Aréthuse*, c'est l'amour sacerdotal qui est bafoué.

Maurice Zermatten s'est penché en psychologue et en artiste libre de choisir ses sujets où bon lui semble, sur cette humanité vraie de notre coin de terre ; et c'est assurément parce qu'à travers cette humanité valaisanne en pleine crise, il a su voir l'homme tout court et l'homme profond que le Grand Prix catholique de littérature vient de couronner *La Fontaine d'Aréthuse*.

La revue française *Ecclésia* qualifie ce prix de « Goncourt catholique ». C'est dire ce qu'il signifie. Tous les Romands, quelle que soit leur confession, peuvent partager aujourd'hui la fierté valaisanne.

Emile BIOLLAY.

« Gazette de Lausanne ».